Nations Unies A/69/279

Assemblée générale

Distr. générale
7 août 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 25 de l'ordre du jour provisoire*

Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

Rapport du Secrétaire général

Résumé

À mesure que s'intensifient les efforts pour atteindre d'ici à 2015 l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié le pourcentage de la population qui souffre de la faim, la communauté internationale a de plus en plus mis l'accent sur la recherche de solutions aux causes profondes de la faim et de la malnutrition. S'inspirant de l'ambitieuse vision présentée dans l'initiative « Défi faim zéro », de nombreux pays ont renouvelé leurs efforts pour éliminer la pauvreté, autonomiser les petits exploitants agricoles et les femmes rurales, améliorer l'accès à la nourriture, lutter contre la malnutrition, renforcer la capacité d'adaptation des populations les plus vulnérables, accroître durablement la productivité agricole, adapter l'agriculture aux changements climatiques et à leurs effets, réduire les pertes et le gaspillage de produits alimentaires, et veiller à ce qu'il existe des moyens de mise en œuvre suffisants. De nouvelles alliances mondiales et régionales se forment pour aborder ces questions, et elles permettront d'asseoir sur une base solide un programme de développement pour l'après-2015 qui tienne dûment compte de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la viabilité de l'agriculture.

* A/69/150.

14-58841 (F) 170914 170914

Merci de recycler

I. Introduction

1. Dans sa résolution 68/233 sur le développement de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de lui faire rapport, à sa soixante-neuvième session, sur les questions qui y sont mises en relief, et notamment sur l'engagement d'aider les pays en développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, afin d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres, et de tenir dûment compte du développement de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition lors de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

2. Le présent rapport examine les progrès réalisés jusqu'à présent et les défis qui restent à relever pour assurer la sécurité alimentaire et remédier aux problèmes de nutrition, accroître durablement la production agricole, et réduire les pertes et le gaspillage de produits agricoles, conformément aux dispositions énoncées dans l'initiative « Défi faim zéro » et dans des accords internationaux tels que le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Il porte également sur les mesures à prendre à l'avenir afin de maintenir l'élan imprimé et de le conserver au-delà de la réalisation des objectifs fixés à l'horizon 2015, grâce à la prise en compte de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la viabilité de l'agriculture dans le projet d'objectifs de développement durable et leur intégration dans un programme de développement global pour l'après-2015.

II. Aperçu général

3. Dans le monde, le nombre de personnes qui souffrent de faim chronique est tombé de 868 millions en 2010-2012 à 842 millions en 2011-2013. Cela représente une diminution de 17 % depuis 1990. Il n'en reste pas moins qu'une personne sur huit dans le monde d'aujourd'hui reste chroniquement sous-alimentée[1]. La dénutrition entraîne notamment des retards de croissance, une émaciation et une insuffisance pondérale; on estime qu'elle serait la cause sous-jacente de 45 % de tous les décès chez les enfants de moins de 5 ans.

4. De 2000 à 2012, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans à l'échelle mondiale est tombée de un sur trois à un sur quatre, le nombre d'enfants touchés étant ramené de 197 millions à 162 millions, 90 % d'entre eux vivant en Asie et en Afrique[2].

5. En 2012, 51 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient émaciés, 17 millions d'entre eux gravement, les taux de prévalence étant de presque 8 % et d'un peu moins de 3 %, respectivement. Environ 71 % de tous les enfants gravement émaciés vivent en Asie, et 28 % en Afrique, les chiffres correspondants pour les cas d'émaciation étant de 69 % et 28 %, respectivement[2]. Ces enfants courent un risque gravement accru de malnutrition aiguë sévère et de décès.

---

[1] *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2013*; Organisation des Nations Unies, New York.

[2] Fonds des Nations Unies pour l'enfance-Organisation mondiale de la santé-Banque mondiale. Base de données mondiale sur la croissance et la malnutrition des enfants (http://www.who.int/entity/nutgrowthdb/en/).

6. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les carences en oligo-éléments sont une forme insidieuse de malnutrition et sont parfois désignées par l'expression « faim insoupçonnée ». Bien que la faim puisse être éliminée, des carences en oligo-éléments tels que fer, iode et vitamine A peuvent persister, avec de graves conséquences pour la santé maternelle et infantile. Dans les pays en développement, on estime que la moitié des toutes les femmes enceintes et environ 40 % des enfants d'âge préscolaire sont anémiques. L'anémie ferriprive est souvent aggravée par des infections parasitaires, le paludisme et d'autres maladies infectieuses telles que le VIH et la tuberculose.

7. Chez les enfants de moins de 5 ans, la prévalence du surpoids (une autre forme de malnutrition) est, selon la tendance observée à l'échelle mondiale, passée de 5 à 7 %, le fardeau mondial de cette affection passant de 32 millions à 44 millions d'individus touchés. L'accroissement de la prévalence du surpoids est reflété dans toutes les régions, tandis que les chiffres absolus augmentent en Afrique, en Asie et dans les pays développés, mais non en Amérique latine et en Océanie[2]. L'augmentation rapide des cas d'obésité et de maladies chroniques liées à cette affection qui coexistent avec la sous-alimentation a été qualifiée de « double fardeau » de la malnutrition.

8. S'il est vrai que les régions en développement considérées dans leur ensemble ont enregistré des progrès notables sur la voie de la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à la faim, 33 pays, dont 26 en Afrique et 7 en Asie, continuent d'avoir besoin d'une aide alimentaire extérieure en raison des effets néfastes de conflits, des mauvaises récoltes et des prix élevés des denrées alimentaires sur les marchés intérieurs, ou d'une combinaison de ces facteurs[3]. L'Afrique subsaharienne reste la région où s'observe la plus forte prévalence de sous-alimentation, de modestes progrès ayant cependant été réalisés au cours des dernières années, bien que l'insécurité alimentaire ait considérablement augmenté dans certaines parties de l'Afrique au cours du premier semestre de 2014 en raison de la multiplication des conflits, des troubles civils et des déplacements de populations[4]. Des conditions météorologiques défavorables et l'escalade des conflits ont eu des répercussions négatives sur la production agricole et la sécurité alimentaire en Asie occidentale, tandis que l'Asie du Sud et l'Afrique du Nord progressent lentement. Des réductions sensibles du nombre de personnes sous-alimentées et de la prévalence de la sous-alimentation ont été observées dans la plupart des pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Est, ainsi qu'en Amérique latine[3].

9. Par rapport à 2012, année au cours de laquelle la production de denrées agricoles de base a été affectée par des conditions météorologiques défavorables, on a assisté en 2013 à une augmentation globale de la production de la plupart des denrées agricoles à l'échelle mondiale. L'accroissement de la production a été particulièrement prononcé pour les céréales, qui ont atteint des niveaux record en raison des bonnes conditions de croissance dont ont bénéficié les pays producteurs. La production mondiale de graines oléagineuses est en train d'établir un nouveau

---

[3] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole et Programme alimentaire mondial, 2013; *L'insécurité alimentaire dans le monde* (Rome, 2013).

[4] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture. *Perspective de récoltes et situation alimentaire*, n° 2, juillet 2014.

record en 2013-2014. La présence d'un important excédent de farine végétale, d'huile végétale et de canne à sucre a permis aux pays de reconstituer leurs stocks et d'intensifier leurs activités commerciales. Les cours internationaux de la plupart des cultures ont chuté, en grande partie parce que l'offre dépassait la demande. Après s'être hissés à des niveaux sans précédent en 2011, les prix mondiaux de l'éthanol et du biodiesel ont continué de baisser compte tenu d'une offre abondante[5].

10. En revanche, les cours de la viande et des produits laitiers se situent à des niveaux historiquement élevés, principalement parce que l'offre a été en deçà des attentes en 2013, et parce que la demande mondiale ne cesse d'augmenter. L'urbanisation croissante est un important facteur qui influe sur la demande mondiale de produits de l'élevage; elle stimule l'amélioration des infrastructures, y compris les chaînes du froid, qui permettent les échanges commerciaux portant sur des denrées périssables. Par rapport aux régimes alimentaires relativement peu diversifiés des communautés rurales, ceux des citadins sont variés et riches en protéines et graisses animales, et ils sont caractérisés par une consommation plus forte de viande et de volaille, ainsi que de lait et d'autres produits laitiers[6].

11. La combinaison de la croissance démographique mondiale, de l'urbanisation et de l'amélioration des niveaux de développement, de vie et de revenu sont les principaux moteurs de l'augmentation de la demande de poisson et d'autres produits comestibles de la mer, et du développement de la pêche. La demande a augmenté, dans le monde développé comme dans le monde en développement, à un rythme supérieur à 2,5 % par an depuis 1950, et devrait progresser encore[7]. En outre, la base de ressources naturelles pour l'agriculture continue de diminuer, et l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à assurer un environnement durable n'a pas été atteint.

III. Progrès réalisés dans l'élimination de la faim et dans la fourniture d'un accès à la nourriture

12. Les progrès réalisés dans l'élimination de la faim se mesurent à l'aune de deux objectifs convenus à l'échelle mondiale : l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 consiste à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015, tandis que l'objectif du Millénaire pour le développement fixé en 2001 vise à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim d'ici à 2015. Bien que la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation soit probablement hors de portée à l'échelle mondiale, de nombreux pays sont en bonne voie de l'atteindre, et l'objectif du Millénaire pour le développement est toujours réalisable au niveau mondial si les mesures prévues sont renforcées et si les progrès se poursuivent[3].

13. Cependant, en mettant l'accent sur les kilocalories et l'insuffisance pondérale, aucun de ces objectifs n'a pris en compte les différents aspects de la dénutrition,

---

[5] *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2014*, Éditions de l'OCDE (http://dx.doi.org/10,1787/agr_outlook -2014-FR).

[6] OMS, 2014. http://www.who.int/nutrition/topics/3_foodconsumption/en/index4.html.

[7] *La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition* – Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, (Rome, juin 2014).

notamment le retard de croissance, l'émaciation et les carences en oligo-éléments. Selon les estimations actuelles, il y a, en chiffres absolus, davantage d'enfants souffrant d'un retard de croissance en Afrique qu'il y a 20 ans[8]. En outre, on pense que le retard de croissance a des effets plus prononcés que la faim sur la situation économique et sociale à terme (par exemple, diminution du produit intérieur brut (PIB), alourdissement du fardeau imposé aux systèmes de santé pendant toute la vie des personnes touchées). Une étude récente portant sur le coût de la faim en Afrique estime que le coût social et économique supplémentaire du retard de croissance chez les enfants se situe entre 1,9 et 16,5 % du PIB[9], ce qui souligne qu'il importe d'accorder une place prioritaire aux mesures visant à remédier à ce problème dans le programme de développement pour l'après-2015.

A. Le Défi faim zéro

14. Le Défi faim zéro, qui a été lancé en 2012 lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, offre une vision d'avenir exaltante pour l'élimination de la faim à l'échelle mondiale, avec une définition concise des moyens d'y parvenir. Les cinq piliers de l'initiative « Défi faim zéro » – soit accès total à une alimentation adéquate toute l'année, réduction à zéro du pourcentage d'enfants de moins de 2 ans souffrant d'un retard de croissance, durabilité de tous les systèmes agroalimentaires, augmentation de 100 % de la productivité et des revenus des petits exploitants, et aucune perte ou aucun gaspillage de produits alimentaires – reflètent les dimensions interdépendantes de l'approche globale et multidimensionnelle à adopter pour s'attaquer aux problèmes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Le Défi permet de disposer d'un cadre utile pour les plans nationaux élaborés par les gouvernements en vue de lutter contre la faim et remédier à ses causes sous-jacentes, ainsi que pour les efforts de coordination déployés par les organismes des Nations Unies à l'appui de ces plans[3].

15. Des mesures sont actuellement en cours dans plus de 30 pays, au sein d'organisations régionales, et à l'échelle mondiale. Les efforts entrepris récemment ont porté essentiellement sur trois domaines principaux : accélération des progrès accomplis sur la voie de la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement concernant la faim d'ici à 2015; la mesure visant à assurer que la sécurité alimentaire, la nutrition et la viabilité de l'agriculture continuent d'occuper un rang élevé sur la liste des buts et objectifs du programme de développement pour l'après-2015, et intensification des initiatives destinées à permettre aux agriculteurs, et plus particulièrement aux agricultrices, de s'adapter aux effets du changement climatique.

---

[8] UNICEF-WHO-World Bank Joint Child Malnutrition Estimates (UNICEF, New York; OMS, Genève; Banque mondiale, Washington, 2012).

[9] L'étude sur le coût de la faim en Afrique est une étude multipays visant à évaluer les effets économiques et sociaux de la dénutrition infantile en Afrique. Elle est entreprise sous la direction de la Commission de l'Union africaine et de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et est soutenue par la Commission économique pour l'Afrique et le PAM.

B. Comité de la sécurité alimentaire mondiale

16. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale est la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte sur les questions relatives à l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. À sa quarantième session, tenue à Rome en octobre 2013, il s'est félicité des travaux accomplis par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition qu'il a créé et des rapports établis par ce dernier, intitulés Agrocarburants et sécurité alimentaire[10] et Investir dans la petite agriculture pour parvenir à la sécurité alimentaire[11]. Le Comité a formulé des recommandations sur le renforcement de la cohérence des politiques en faveur de la sécurité alimentaire et des agrocarburants, la promotion de la recherche-développement sur les agrocarburants et la sécurité alimentaire, et l'établissement d'un lien entre l'énergie et la sécurité alimentaire; il a présenté d'autres recommandations de politique générale sur l'appui aux investissements dans les petites exploitations agricoles. Ces recommandations ont également été formulées en tant que contributions aux consultations que poursuit le Comité sur les principes à appliquer pour un investissement responsable dans l'agriculture.

17. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale s'est également déclaré officiellement en faveur de la mise en route des travaux destinés à faciliter les évaluations multipartites d'origine nationale sur la production alimentaire durable, la sécurité alimentaire et la nutrition, telles que prescrites par le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable[12]. Les efforts ainsi déployés en vue de faciliter ces évaluations sont en concordance avec la mission principale du Comité, qui est de faciliter l'appui et l'émission d'avis concernant l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs plans d'action faisant l'objet d'une prise en charge nationale et régionale pour l'élimination de la faim, l'instauration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réalisation des objectifs poursuivis en matière de nutrition[13].

18. En 2013, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a lancé un processus de consultation en vue d'élaborer, tout en lui assurant une large adhésion, un programme d'action pour la lutte contre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées. On reconnaît que les situations de crise prolongée caractérisées par des niveaux d'insécurité alimentaire graves constituent une catégorie spéciale qui exige un large éventail d'interventions opérationnelles et de politique générale appropriées. Le Comité négocie également l'instauration de Principes pour un investissement agricole responsable. Ceux-ci sont censés promouvoir des investissements agricoles contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et favorisant la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

19. En 2013, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a élaboré une deuxième version de son Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, un document vivant dont le but est d'améliorer la coordination et de

---

[10] Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome 2013).

[11] Ibid.

[12] Résolution 66/288, annexe, par. 115.

[13] Consultable à l'adresse http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs0910/ReformDoc/CFS_2009_2_Rev_2_F_K7197.pdf.

guider les mesures synchronisées prises par de nombreuses parties prenantes. Ce cadre regroupe des recommandations pertinentes adoptées en plénière par le Comité et tient compte d'autres cadres, directives et processus de coordination existants, à tous les niveaux. Conformément au mandat de la plénière du Comité, le Cadre a été établi à partir de plusieurs cadres précédents, et il a pour objet de les compléter et d'assurer la cohérence entre eux. En particulier, il s'inspire du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et de la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire, de la Déclaration finale du Sommet mondial de 2009 sur la sécurité alimentaire, des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, et des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

20. Au nombre des autres documents qui ont été utilisés lors de l'élaboration du cadre, il convient de citer le Cadre d'action globale actualisé des Nations Unies, la Déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, adoptée par le Groupe des Huit, l'Évaluation internationale des sciences et des technologies agricoles pour le développement[14], le cadre et la feuille de route de l'initiative « Renforcer la Nutrition », et la Déclaration finale de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural. Outre ceux adoptés à l'échelle mondiale, plusieurs cadres régionaux, tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, ont également été utilisés.

21. Le principal avantage du Cadre stratégique mondial est qu'il pose un cadre général et constitue un document de référence unique contenant des indications pratiques sur les grandes recommandations relatives aux stratégies, politiques et actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition légitimées par l'importante adhésion, la participation et les consultations que le Comité de la sécurité de l'initiative mondiale a permis de mobiliser. En tant qu'instrument dynamique, il sera mis à jour chaque année pour tenir compte des décisions et recommandations adoptées par le Comité en séance plénière.

C. Initiative « Renforcer la nutrition »

22. L'initiative « Renforcer la nutrition » est un effort renouvelé visant à éliminer toutes les formes de malnutrition en se fondant sur le principe que toute personne a le droit à l'alimentation et à une bonne nutrition. Cette initiative rassemble des gouvernements, la société civile, le système des Nations Unies, des donateurs, des entreprises et des scientifiques au sein d'une action collective visant à améliorer la nutrition dans les pays qui en ont le plus besoin. En juillet 2014, 53 pays s'étaient engagés à renforcer la nutrition[15].

23. En participant à l'initiative « Renforcer la nutrition », les pays s'emploient ensemble à mettre en place et à promouvoir de nouvelles méthodes de travail susceptibles d'entraîner des transformations profondes. Dans le cadre de leurs programmes nationaux de développement, ils concentrent leurs efforts sur la mise en œuvre efficace de mesures spécifiques en matière d'alimentation et de stratégies

[14] Consultable à l'adresse http://www.unep.org/dewa/agassessment/index.html.
[15] Consultable à l'adresse http://scalingupnutrition.org.

tenant compte des questions de nutrition, lesquelles consistent notamment à encourager l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois et à le combiner à des aliments nutritifs appropriés jusqu'à l'âge de 2 ans et au-delà, à faciliter l'accès aux nutriments en les ajoutant aux aliments, à assurer un apport supplémentaire en oligo-éléments en fournissant directement des nutriments nutritifs supplémentaires, et à permettre aux personnes souffrant de malnutrition modérée ou chronique d'accéder à une prise en charge efficace. En outre, cette initiative a permis d'accomplir des progrès en intégrant des stratégies qui établissent un lien entre la nutrition et l'agriculture, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'éducation, l'emploi, la protection sociale, les soins de santé et le soutien en faveur de la résilience.

D. Renforcement de la coopération

24. On s'accorde largement à penser que le renforcement de la collaboration et de la coordination est nécessaire pour accélérer la mise en œuvre des objectifs et buts convenus en matière de lutte contre la faim et d'instauration de la sécurité alimentaire. Les organismes du système des Nations Unies œuvrent de plus en plus de concert par l'entremise de divers organes de promotion de la collaboration pour se consulter régulièrement, échanger des connaissances et rationaliser leurs programmes afin d'éviter les doubles emplois et de soutenir les efforts entrepris en commun.

25. La FAO, le FIDA et le PAM collaborent également étroitement avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et avec d'autres entités dans le cadre de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire en vue de relever le Défi faim zéro. En septembre 2013, l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale ont publié de nouvelles estimations conjointes sur la malnutrition infantile à partir des données disponibles jusqu'en 2012. Un tableau de bord interactif présente une mise à jour des estimations de la prévalence, ainsi que du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance, d'insuffisance pondérale, de surpoids, d'émaciation et d'émaciation grave, selon un classement établi par région[16].

26. La deuxième Conférence internationale sur la nutrition, qui se tiendra à Rome du 19 au 21 novembre 2014, sera organisée conjointement par la FAO et l'OMS, en coopération avec d'autres organisations internationales. Cette réunion revêtira la forme d'une conférence ministérielle de haut niveau qui proposera un cadre politique souple pour faire face aux principaux problèmes relatifs à la nutrition et définir des priorités pour le renforcement de la coopération internationale en matière de nutrition. Un document technique sur les moyens de maximiser la contribution du poisson à la nutrition humaine et soulignant le rôle important joué par cette source de nourriture dans la réalisation des objectifs de nutrition sera examiné par les participants.

27. Bien qu'il y ait différentes dimensions aux problèmes de la faim et de la malnutrition, la sécurité alimentaire elle-même est également un aspect complexe. Ses dimensions (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) se comprennent mieux lorsque l'on examine les ensembles d'indicateurs se rapportant à la qualité du régime alimentaire, la fréquence de la consommation d'aliments, les infrastructures,

[16] Consultable à l'adresse http://www.who.int/nutgrowthdb/estimates2012/en/.

les ressources en eau, l'accès à la terre, l'instabilité des prix et l'accès aux marchés. La croissance peut accroître les revenus et réduire la faim, mais il peut arriver que ses effets en termes d'amélioration de la situation économique ne profitent pas à tout le monde. Si l'élimination de la pauvreté continue d'être au cœur des programmes de développement, la croissance et la hausse des revenus n'évoluent pas nécessairement en étroite synchronisation avec une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Entre 1990 et 2010, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a diminué de plus de moitié, tandis qu'au cours de la même période, le nombre de personnes sous-alimentées n'a diminué que de 17 %[3].

28. En outre, l'accès à une nourriture suffisante est tout aussi important pour l'élimination de la faim que la production alimentaire. Il y a suffisamment de capacités et de ressources dans le monde pour permettre à chacun de bénéficier d'une alimentation adéquate et d'une bonne nutrition. Néanmoins, et en dépit des progrès accomplis au cours des 20 dernières années, on estime que 841 millions de personnes continuent de souffrir de la faim chronique.

29. Pour répondre à la question de savoir comment faire face d'une manière aussi efficace que possible à ces aspects interdépendants que sont la faim, la nutrition et la sécurité alimentaire, il faut adopter une approche à deux volets. Une telle approche exige que nous portions notre attention, de manière spécifique et urgente, sur des interventions visant à remédier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les interventions à court terme comprennent les mesures à prendre pour assurer un accès immédiat à une nourriture adéquate pour les plus vulnérables. Les interventions à long terme renforcent la résilience et s'attaquent aux causes profondes de la faim. Les mesures faisant partie de ces deux volets doivent être coordonnées et simultanées pour permettre de lutter avec succès contre la faim et de réaliser progressivement le droit à une alimentation adéquate.

30. Le PAM signale qu'en 2013, 7,9 millions de personnes ont reçu un total de 506 millions de dollars au titre de l'aide au renforcement des capacités d'adaptation, sous la forme d'espèces, de bons ou d'une combinaison des deux, par l'entremise de 88 programmes menés dans 52 pays, ce qui a permis aux communautés locales de se procurer des vivres par l'intermédiaire des marchés locaux, d'améliorer leur accès à la nourriture, et de renforcer les systèmes locaux de distribution des denrées alimentaires par la construction ou la remise en état de routes, ponts et puits[17]. Il s'agit là d'un exemple de solutions s'inspirant de l'approche à deux volets, étant donné qu'elle permet de fournir une aide alimentaire tout en renforçant à long terme les capacités d'adaptation essentielles pour instaurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle accrue, tout en réduisant la vulnérabilité.

31. Il est essentiel, pour réduire la faim, de s'engager sur le long terme à intégrer les questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans les politiques et les programmes publics. Des politiques visant à améliorer de manière durable la productivité agricole, notamment des petits exploitants, associées à des programmes et des mesures de protection sociale, permettront de remédier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition tout en faisant en sorte que la croissance économique ait des bienfaits sociaux sur le long terme. Les fonds versés, qui représentent à l'échelle mondiale trois fois le montant de l'aide officielle au développement, ont eu une forte incidence sur la pauvreté et la sécurité alimentaire.

---

[17] *Les réalisations du Programme alimentaire mondial en 2013*, Rome, 2013..

32. Une récente étude comparative présente les résultats obtenus durant l'année écoulée par 45 pays, sur la base de 22 indicateurs concernant les programmes, politiques et dépenses publiques, et les cadres juridiques, tous instruments dont disposent les gouvernements pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition[18]. Parmi les 21 pays dans lesquels le problème de la faim est important ou s'aggrave et des cas de dénutrition sont enregistrés, certains démontrent clairement une volonté politique accrue de traiter ces problèmes. Toutefois, l'engagement de s'attaquer au problème de la faim ne va pas de pair avec celui de lutter contre la dénutrition. L'étude révèle également de fortes variations en ce qui concerne le niveau d'engagement relatif des pays enregistrant de nombreux cas de retard de croissance et de ceux où ces cas ont augmenté au cours des deux dernières décennies, lesquels font preuve actuellement d'une faible, voire très faible volonté politique. Il est à noter que nombre d'entre eux sont touchés par un conflit ou l'ont récemment été.

33. Les programmes d'alimentation scolaire sont des filets de sécurité sociale qui réduisent efficacement la faim; les repas servis dans les écoles font office de complément de revenus pour les ménages, en aidant les familles à éduquer leurs enfants et à préserver leur sécurité alimentaire en période de crise. Dans un récent rapport[19], le Programme alimentaire mondial (PAM) a évalué les programmes d'alimentation scolaire mis en œuvre à travers le monde – évaluation produite à cette échelle pour la première fois –, et il a constaté que sur un échantillon de 169 pays, on dénombrait au moins 368 millions d'enfants scolarisés dans les cycles préscolaire, primaire et secondaire, qui recevaient de la nourriture à l'école. Sur la base des informations disponibles sur le nombre des enfants recevant une alimentation scolaire et des données actuelles sur le coût de cette alimentation par individu, le PAM a estimé que les investissements annuels dans ce domaine, publics pour la plupart d'entre eux, représentaient à l'échelle mondiale entre 47 et 75 milliards de dollars.

34. Dans les pays à revenu élevé et dans ceux à revenu intermédiaire, l'alimentation scolaire est souvent partie intégrante des systèmes de protection sociale. De manière paradoxale, les pays en développement, où les besoins sont les plus grands, sont ceux où la couverture des programmes d'alimentation scolaire est la moins bonne. D'après les estimations, près de 50 % des écoliers bénéficient de repas gratuits dans les pays à revenu intermédiaire, contre 18 % dans les pays à faible revenu[20], ce qui souligne le défi auquel font face ces derniers pour faire en sorte de mettre ces programmes en œuvre de manière systématique, durable et efficace au moyen de capacités et de ressources limitées.

35. Malgré les progrès réalisés sur le plan économique, l'Afrique reste le continent où la sécurité alimentaire est la moins bien assurée, avec des niveaux de productivité et de revenus agricoles faibles et de forts taux de malnutrition. Alors que la majorité des pays nécessitant une aide alimentaire sont dans la région de l'Afrique, c'est l'Inde, deuxième pays le plus peuplé du monde, qui compte le plus grand nombre, en valeur absolue, de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire, soit 25 % de la population mondiale souffrant de la faim. La loi relative à la sécurité

---

[18] Dolf J.H. Te Lintelo, Lawrence J. Haddad, Rajith Lakshman, Karine Gatellier. The Hunger And Nutrition Commitment Index (Hanci 2013): Measuring The Political Commitment To Reduce Hunger And Undernutrition In Developing Countries. Institute of Development Studies, 2014.

[19] Programme alimentaire mondial, *State of School Feeding Worldwide 2013*, Rome, 2013.

[20] Ibid.

alimentaire, récemment ratifiée par les autorités de ce pays, élargit comme aucune autre le droit de bénéficier de programmes alimentaires, en étendant la couverture du système sélectif de distribution publique qui prévoit de fournir à plus de 800 millions de personnes, soit deux tiers de la population du pays, des rations de céréales produites de manière subventionnée (à un tarif représentant environ 10 % du prix de détail) par le biais d'un réseau de commerces équitables.

IV. Progrès accomplis dans l'accroissement durable de la productivité agricole

36. Il est généralement admis qu'il est nécessaire, pour éviter de futures crises alimentaires, d'accroître la productivité agricole de manière durable, solide, et propice au développement rural et à la réduction de la pauvreté. Alors que la superficie des terres cultivées a augmenté de 12 % au cours des 50 dernières années, la production agricole a été multipliée environ par trois en raison d'une forte hausse du rendement des principales cultures. Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, la production par habitant représente 4 600 calories, soit le double des besoins réels[21]. Dans certaines régions du monde, cette hausse de la production va de pair avec une dégradation de la terre et des ressources en eau, ainsi que des écosystèmes correspondants, qui a eu des effets, entre autres, sur la biodiversité, la biomasse, le stockage de carbone par les plantes, la santé, la rétention et la distribution d'eau. L'expansion du secteur agricole s'est faite, en grande partie, au détriment des zones forestières, dont 13 millions d'hectares, entre 2000 et 2010, ont été réaffectés chaque année à d'autres utilisations. Les forêts jouant toutefois un rôle essentiel dans la protection des sols, la régulation des eaux de ruissellement, constituant des ensembles génétiques et contribuant à la salubrité du climat, la croissance de la productivité agricole est ralentie dans plusieurs parties du monde[22].

37. Selon les prévisions de l'OCDE et de la FAO, la production agricole mondiale devrait augmenter en moyenne de 1,5 % par an au cours des 10 prochaines années, contre 2,1 % durant la dernière décennie. Il est prévu que la production mondiale de céréales augmente de 1,4 % par an au cours de la prochaine décennie, les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire devant compter pour 57 % de la croissance globale. Les autres secteurs agricoles et l'élevage devraient croître à un rythme moins rapide. Ces tendances sont le reflet de prix à la hausse, de pénuries croissantes de ressources et de pressions de plus en plus fortes sur l'environnement, qui devraient ralentir la réaction de l'offre dans presque toutes les régions.

38. Les connaissances, les sciences et les technologies agricoles ont contribué à l'augmentation substantielle de la production agricole au fil du temps, ce qui a induit un accroissement net de la disponibilité de nourriture par personne dans le monde et une meilleure sécurité alimentaire globale. Toutefois, cette hausse des rendements n'a pas bénéficié de manière égale à la population d'une région à l'autre, et elle a eu des conséquences négatives pour la préservation de

---

[21] Lundqvist, J., C. de Fraiture et D. Molden. *Saving Water: From Field to Fork – Curbing Losses and Wastage in the Food Chain*. Note d'orientation, Stockholm International Water Institute, 2008.

[22] P. Kumar et S. Mittal (2006), « Agricultural Productivity Trends in India: Sustainability Issues », *Agricultural Economics Research Review*, vol. 19 (Conference Number), p. 71 à 88.

l'environnement[23]. Cette situation, associée à des prix alimentaires relativement bas dans les pays développés, a conduit à un important gaspillage avant et après la vente au détail, en accroissant la pression sur des ressources naturelles déjà amoindries. Afin de faire en sorte que la productivité agricole soit durable à long terme et de satisfaire aux besoins des générations futures en matière de sécurité alimentaire, il faudra élaborer et adopter des systèmes agricoles et alimentaires durables à la fois sur les plans écologique et social, notamment en veillant à mieux cibler les investissements, à disposer de cadres juridiques et de formes associatives garantissant l'accès des personnes et des groupes de population modestes au savoir, à l'information, au crédit, aux marchés, à la terre et à l'eau s'agissant, et appuyant le recours à des pratiques agricoles adaptées au climat (voir rapport du Secrétaire général sur les technologies agricoles au service du développement, publié sous la cote A/68/308). Il faut en outre améliorer la planification de l'utilisation des terres afin de mettre un terme à la dégradation du stock de ressources naturelles utiles à l'agriculture, en particulier la perte des ressources forestières.

A. Aide aux petits exploitants

39. Si l'on veut tirer parti de toutes les possibilités qu'offrent les petites exploitations agricoles, il faut éliminer les contraintes qui limitent leurs capacités d'investissement. L'objectif premier est d'appuyer leur capacité d'investissement propre qui dépend toutefois des investissements connexes dans l'action collective, les biens collectifs et les infrastructures rurales porteuses[24].

40. Pour être plus efficaces, les politiques doivent être intégrées; en clair, chaque politique doit venir en soutien des autres et non leur faire obstacle. Par exemple, des investissements dans les domaines de la recherche et de la vulgarisation ne déboucheront sur des améliorations que si l'on investit également dans la création et l'accès à de nouveaux marchés. De même, les investissements dans les travaux d'infrastructure seront plus efficaces s'ils favorisent les modèles de production et les marchés qui sont adaptés aux petits exploitants, et ils n'atteindront leur objectif que si des investissements sont aussi effectués dans la sécurisation des droits fonciers[25].

41. À sa soixante-sixième session, l'Assemblée générale a déclaré 2014 Année internationale de l'agriculture familiale, et elle invité la FAO à faciliter sa mise en œuvre. L'Année internationale a été officiellement lancée le 22 novembre 2013 au Siège de l'Organisation des Nations Unies; entre autres manifestations, cinq dialogues régionaux ont eu lieu, auxquels ont participé des agriculteurs à la tête d'exploitations familiales, des représentants de gouvernements, la communauté scientifique, des organisations de la société civile et le secteur privé. Ces dialogues visaient à recenser les principaux enjeux et possibilités en matière d'agriculture familiale dans chaque région, ainsi que les principes cardinaux d'un environnement stratégique favorable à l'agriculture familiale, en tant qu'élément essentiel à la

---

[23] Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement. Résumé du rapport mondial à l'intention des décideurs (2009).

[24] Paysans et entrepreneurs : investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (Rome, 2013).

[25] Ibid.

sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'éradication effective de la faim et de la pauvreté rurale. À la demande du Comité directeur international de l'Année internationale, les conférences régionales de la FAO qui se sont tenues en 2014 ont offert une tribune pour un dialogue constructif avec les parties prenantes, qui a permis de mieux définir le champ d'action et les priorités de l'Organisation en faveur de l'agriculture familiale au niveau régional.

42. À son tour, l'Union africaine a déclaré 2014 Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique afin de célébrer le dixième anniversaire du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. Cette initiative a mis en lumière à la fois la croissance soutenue des économies africaines et la nécessité de revoir le programme en vue d'améliorer ses résultats et son efficacité. Dix ans plus tard, huit pays seulement – Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Guinée, Malawi, Mali, Niger et Sénégal – ont atteint ou dépassé l'objectif de 10 % de dépenses publiques, fixé dans la Déclaration de Maputo, et neuf – Angola, Burkina Faso, Érythrée, Éthiopie, Congo-Brazzaville, Gambie, Guinée-Bissau, Nigéria, République-Unie de Tanzanie et Sénégal – ont atteint une croissance agricole supérieure à 6 % par an.

43. La vingt-huitième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, qui a eu lieu en mars 2014, a eu pour objet d'évaluer les enseignements tirés de 10 années d'expérience par les gouvernements africains, la Commission de l'Union africaine et le NEPAD, et les partenaires de développement de l'Afrique, et de débattre de recommandations formulées dans quatre grands domaines : identifier et approuver un programme de cohérence des politiques, de coordination et de mise en œuvre émanant des pays africains; créer des conditions propices aux investissements du secteur privé national, y compris les petites exploitations agricoles et les exploitations familiales; investir dans un programme local pour les sciences, la technique et la formation, qui réponde aux besoins et aux objectifs des petits exploitants; et déterminer comment le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine peut contribuer plus efficacement au renforcement des capacités systémiques pour des mesures et une mise en œuvre axées sur les résultats.

44. Les exploitations familiales comptent pour au moins 56 % de la production agricole mondiale[26], les petits exploitants agricoles produisant au moins 80 % de toutes les denrées consommées sur les marchés alimentaires d'Afrique. Lorsqu'ils ont bénéficié de politiques encourageantes et stables, et ont pu davantage faire entendre leur voix dans les processus d'élaboration de politiques, ces petits exploitants ont démontré qu'ils étaient capables de réagir aux possibilités offertes par les politiques et aux opportunités commerciales[27]. Ainsi, le PAM a lancé, en 2008, le programme pilote « Achats au service du progrès » dans le cadre duquel 500 partenariats ont été noués en cinq ans, 286 ayant abouti à des accords officiels et 63 étant en cours de négociation; cette initiative a consisté à installer dans

---

[26] FAO, 2014. L'agriculture familiale : nourrir le monde, préserver la planète. Infographie. http://www.fao.org/resources/infographics/infographics-details/fr/c/230931/

[27] FAO, 2014. *Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région et exécution du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, avec un éclairage particulier sur les petits exploitants agricoles et l'agriculture familiale*. Conférence régionale pour l'Afrique, mars 2014. ARC/14/3.

20 pays pilotes[28] des exploitations familiales qui ont bénéficié de mesures d'incitation à l'investissement destinées à stimuler leur production, et qui ont pu vendre leurs récoltes à prix équitable à des acheteurs fiables. Environ 400 000 tonnes de nourriture ont été produites dans ce cadre, fournissant 150 millions de revenus aux exploitations familiales.

45. La mise en œuvre du programme « Achats au service du progrès » permet également au PAM de mettre à l'essai des moyens innovants d'acheter des denrées de base et d'offrir davantage de possibilités de commercialisation aux petits exploitants. Ce projet, en s'appuyant sur la demande du Programme, aide les petits exploitants, grâce aux connaissances spécialisées et aux ressources des partenaires, à obtenir de meilleurs rendements, à réduire leurs pertes après récolte et à améliorer la qualité de leurs cultures de base. Par ailleurs, il recueille et fait partager les enseignements tirés des démarches efficaces qui ont été mises en œuvre pour relier de façon durable les petits exploitants aux marchés, enseignements largement communiqués aux parties prenantes. Le programme prévoit également d'investir dans le renforcement des capacités nationales, dans des domaines tels que la manutention et le stockage des récoltes, en vue d'assurer une sécurité alimentaire durable sur le long terme. On espère que d'autres acheteurs de denrées de base, dont les gouvernements et le secteur privé, emboîteront le pas aux dirigeants du PAM et se tourneront de plus en plus vers les petits exploitants.

B. Accroissement de la résilience

46. Les changements climatiques sont un facteur multiplicateur des menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire, de la faim et de la malnutrition, en augmentant la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles, en raréfiant les terres fertiles et l'eau et en rendant l'accès à ces ressources plus difficile, et en freinant la hausse de la productivité agricole. Ce phénomène peut potentiellement déboucher sur une intensification des conflits liés à la rareté des ressources et précipiter la survenue de crises humanitaires, de migrations et de déplacements de population. Il est essentiel que les gouvernements prennent l'initiative d'impulser une action soutenue aux fins de renforcer la production alimentaire, d'améliorer l'accès à la nourriture, de développer les systèmes de protection sociale et de mettre en œuvre des programmes d'adaptation à l'échelle locale visant à renforcer la résilience contre les risques climatiques et à améliorer la préparation et les secours en cas de catastrophe. Le PAM entreprend des activités d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques dans les pays en développement où les taux d'insécurité alimentaire sont élevés, alors que la FAO se consacre à des actions qui touchent à la résilience agricole face aux changements climatiques et à la déforestation; la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification sert de cadre pour l'examen du concept de monde sans dégradation des terres, sur la base de la décision tendant à atteindre un tel objectif, prise lors de la Conférence sur le développement durable.

47. En juin 2014, le Comité des forêts de la FAO a invité les pays à travailler activement en vue de parvenir à un niveau zéro de déforestation illégale, dans le

[28] Afghanistna, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, El Salvador, Guatemala, Honduras, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Nicaragua, Ouganda, Rwanda, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tanzanie, Zambie,

cadre de politiques foncières durables et plus intégrées, et à redoubler d'efforts pour réduire la déforestation et la dégradation forestière, et investir dans le boisement, le reboisement et la régénération des forêts. Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, initiative lancée par la FAO, le PNUE et le PNUD, appuie les efforts déployés à l'échelle nationale pour réduire ces émissions dans 53 pays partenaires qui couvrent les régions de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique, et l'Amérique latine.

48. En 2014, le Sommet sur le climat, qui se tiendra le 23 septembre, servira de tribune publique aux plus hauts responsables qui s'efforceront de dynamiser les activités ambitieuses entreprises sur le terrain en vue de réduire les émissions et de renforcer la résilience face aux changements climatiques, et de susciter la volonté politique de conclure, d'ici à 2015, un ambitieux accord mondial au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Des domaines d'action ou des initiatives engageant de multiples partenaires seront proposés lors du Sommet, y compris dans le cadre d'une nouvelle Alliance mondiale pour une agriculture climatiquement rationnelle. Tout doit être mis en œuvre pour faire en sorte que l'Alliance favorise l'intégration de toutes les parties prenantes et donne suite aux évaluations nationales multipartites.

49. L'initiative Une nouvelle vision de l'agriculture[29] du Forum économique mondial réunit 33 entreprises et 14 pays dans le cadre de partenariats visant à la transformation des systèmes alimentaires, qui touchent 2,8 millions de petits exploitants. La notion d'agriculture climatiquement rationnelle sera examinée lors des prochaines réunions de Croissance de l'Afrique[30], une plateforme de partenariat appuyant le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, et de Croissance de l'Asie, une autre plateforme multipartite de même nature contribuant à la sécurité alimentaire régionale et à l'agriculture durable.

50. Afin d'éliminer la faim et de renforcer la résilience, les gouvernements doivent s'engager plus fermement, dans le Cadre d'action de Hyogo 2 (cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015), à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les plans de développement et d'investissement qui concernent les secteurs alimentaire et agricole, et dans les infrastructures rurales et l'éducation. Les stratégies d'adaptation aux changements climatiques qui touchent à la sécurité alimentaire et à la nutrition doivent également être intégrées dans les politiques et mesures nationales et infranationales relatives à la pêche et à l'aquaculture, notamment en établissant des liens avec les organismes de recherche et de prévision climatiques et météorologiques, en menant des études spécifiques et en assouplissant les mécanismes de gestion et de gouvernance lorsque c'est nécessaire[7].

V. Progrès accomplis vers la durabilité de tous les systèmes alimentaires

51. Il n'est pas possible d'atteindre l'objectif d'un monde exempt de pauvreté, de faim et de malnutrition sans s'orienter vers des systèmes agricoles et alimentaires

[29] À consulter à l'adresse : http://www.weforum.org/issues/agriculture-and-food-security#nva.

[30] À consulter à l'adresse : http://growafrica.com.

résilients, divers et productifs, une gestion durable des ressources naturelles et la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture tout au long de la chaîne de valorisation. La notion de système alimentaire regroupe tous les éléments et activités liés à la production, au traitement, à la distribution, à la préparation et à la consommation de nourriture ainsi que le produit de ces activités, notamment leurs conséquences socioéconomiques et environnementales dans un cadre systématique. Un système alimentaire durable est un système alimentaire qui garantit à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales sur lesquelles reposent la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures[31]; bien au contraire, il permet de les renforcer[32].

52. En mars 2014, le Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables a approuvé une proposition de la FAO et du PNUE visant à mettre au point un nouveau programme sur les systèmes alimentaires durables. Cette proposition s'appuie sur les travaux déjà réalisés dans le cadre du programme conjoint FAO-PNUE sur les systèmes alimentaires durables mis en place en 2011 et du Groupe de travail agroalimentaire sur les modes de production et de consommation durables, et elle devrait être lancée en mai 2015. L'objectif du nouveau programme est de protéger les ressources naturelles et de promouvoir une utilisation plus efficace de ces ressources, des produits et des matériaux récupérés en s'appuyant sur des connaissances scientifiques et politiques solides, en utilisant plus rationnellement les ressources et en diminuant l'intensité de la pollution générée par les systèmes alimentaires tout au long des chaînes alimentaires, de la production à la consommation, tout en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

53. Les résultats de ce programme seront évalués sur la base de critères fondés sur une collecte plus efficace de données portant notamment sur les instruments politiques, réglementaires et facultatifs. L'évaluation s'appuiera également sur des indicateurs de viabilité et sur le nombre de partenariats et de projets actifs mis au point grâce à ce programme, l'accent étant mis en particulier sur les pays en développement.

A. Réduction des pertes et du gaspillage

54. La réduction des pertes et du gaspillage de nourriture est souvent considérée comme une voie prometteuse à suivre pour faire reculer la faim et améliorer la viabilité des systèmes alimentaires. Dans les pays en développement, de nombreux petits exploitants agricoles vivent à la limite de l'insécurité alimentaire, si bien qu'une diminution des pertes de produits alimentaires dans ces pays pourrait avoir un effet immédiat et non négligeable sur leurs moyens d'existence. Selon la FAO, en admettant que les pertes et le gaspillage puissent être réduits de moitié, la quantité de vivres disponibles nécessaire pour subvenir aux besoins alimentaires de la population mondiale à l'horizon 2050 ne devrait augmenter que de 25 %, contre

[31] Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, *Pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables* (Rome, 2014).

[32] Éviter les famines à l'avenir : renforcer les fondements écologiques de la sécurité alimentaire grâce à des systèmes alimentaires durables. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Nairobi.

60 % prévus actuellement[33]. Compte tenu de la nature et des causes du problème, réduire de moitié les pertes et le gaspillage de nourriture peut être considéré comme un objectif réalisable sur les plans technique, économique, environnemental et social.

55. Un rapport publié en juin 2014 par le Groupe d'experts de haut niveau définit les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires comme étant « une diminution, à tous les stades de la chaîne alimentaire, de la récolte à la consommation, de la masse de denrées qui étaient à l'origine destinées à la consommation humaine, quelle qu'en soit la cause ». Une distinction est opérée entre les pertes de denrées alimentaires, qui se produisent avant le stade de la consommation et quelle qu'en soit la cause, et le gaspillage de denrées alimentaires, qui survient au stade de la consommation et quelle qu'en soit la cause. Le rapport définit également la notion de « pertes ou gaspillage du point de vue de la qualité des produits alimentaires » comme étant une déperdition touchant l'une des qualités du produit, liée à l'altération du produit, à tous les stades de la chaîne alimentaire, de la récolte à la consommation[34].

56. Selon les conclusions de ce rapport, les pertes et le gaspillage de nourriture sont le produit du mode de fonctionnement des systèmes alimentaires sur les plans technique, culturel et économique. Ils sont analysés dans une triple perspective : système, durabilité (y compris dans ses aspects environnementaux, sociaux et économiques) et sécurité alimentaire et nutrition, fondée sur l'examen des liens entre les pertes et le gaspillage alimentaires et les différentes dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition[34].

57. Le Groupe d'experts de haut niveau recommande quatre axes d'intervention parallèles, et qui se renforcent mutuellement, à suivre de manière ouverte et participative : améliorer la collecte de données et le partage des connaissances sur les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires; élaborer des stratégies efficaces de réduction des pertes et du gaspillage, aux niveaux appropriés, prendre des mesures efficaces de réduction des pertes et du gaspillage; et améliorer la coordination des politiques et des stratégies afin de réduire les pertes et le gaspillage.

58. Save Food, l'Initiative mondiale de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, et sa campagne Pensez, Mangez, Préservez, lancées en réponse à l'Initiative Défi faim zéro, sont de bons exemples d'efforts visant à sensibiliser les consommateurs et à encourager le dialogue sur les pertes de produits alimentaires dans les milieux industriels et politiques, parmi les chercheurs et au sein de la société civile. En décembre 2013, la FAO, le PAM et le FIDA sont convenus de travailler ensemble sur un projet triennal visant à lutter contre les pertes de produits alimentaires dans les pays en développement. Ce projet est axé sur la réduction des pertes de céréales et de légumineuses, en particulier le maïs, le riz, les haricots et le niébé, des denrées de base qui apportent une importante contribution à la sécurité alimentaire mondiale et ont une grande incidence sur les moyens d'existence de millions de petits exploitants agricoles. Cette initiative conjointe vise à faire connaître les moyens les plus efficaces de réduire les pertes après récolte et à aider

[33] *Pertes et gaspillages de produits alimentaires en Europe et en Asie centrale.* Document ERC/14/3, FAO 2014 (disponible à l'adresse : http://www.fao.org/docrep/meeting/30/mj621f.pdf).

[34] Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO (CL 149/INF/4).

les pays à mettre en place des politiques et des règlements pour lutter contre le gaspillage aux niveaux national et régional[34].

B. Volatilité des prix des denrées alimentaires, commerce et investissement

59. Créé à la demande du Groupe des Vingt, le Système d'information sur les marchés agricoles est une plateforme interinstitutions dont l'objectif est d'améliorer la transparence des marchés agricoles et d'encourager la coordination internationale des politiques en réponse à l'incertitude des marchés. Des activités de recherche sont également entreprises dans le cadre du Système; elles visent à mieux comprendre l'évolution des marchés et à recenser les indicateurs permettant de suivre l'évolution des marchés et des politiques, ainsi qu'à repérer les lacunes dans les connaissances des pays participants et leurs besoins techniques et à y remédier. Cette initiative a cinq objectifs principaux : la collecte de l'information; la recherche; le renforcement des capacités; la diffusion de l'information et la concertation sur les mesures à prendre.

60. L'activité du Système d'information sur les marchés agricoles a récemment évolué : de la collecte et l'analyse des données, elle est passée à l'établissement de prévisions à court terme pour la saison de commercialisation 2013-2014. Le rapport mensuel « Market Monitor » du Système d'information sur les marchés agricoles a amélioré la diffusion de l'information et des progrès ont été accomplis dans les domaines des indicateurs de politique générale, de la recherche et de l'analyse. Par exemple, des études de cas de pays ont permis d'examiner de meilleures méthodes d'estimation relatives aux aliments pour animaux et d'analyser la transmission des prix depuis les valeurs internationales de référence jusqu'aux prix à la production; des recherches sur les liens entre les produits alimentaires et l'énergie ont permis d'envisager des indicateurs portant sur les biocarburants; et l'établissement d'un rapport à l'échelle mondiale a permis de faire une synthèse des connaissances actuelles sur l'estimation des stocks. En outre, les activités menées dans les cinq pays cibles bénéficiant d'un renforcement des capacités (le Bangladesh, l'Inde, le Nigéria, la Thaïlande et les Philippines) ont progressivement commencé[35].

61. Les investissements responsables dans l'agriculture sont une priorité absolue du point de vue des donateurs et des bénéficiaires. Un mécanisme de consultations ouvertes à tous, intitulé Comité de la sécurité alimentaire mondiale – investissements agricoles responsables, a été lancé lors de la trente-neuvième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale; il vise à élaborer des principes pour des investissements agricoles responsables et à assurer une large appropriation de ces principes. Le résultat attendu est un ensemble de principes destinés à promouvoir un investissement responsable dans le secteur agricole qui contribue à la sécurité alimentaire et à la nutrition de manière viable et durable. La version finale de ces principes sera adoptée par le Comité en octobre de cette année.

62. En décembre 2013, les efforts menés de longue date pour conclure le Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont abouti à un accord sur

[35] *Agricultural Market Information System Progress and Activities October 2013 to May 2014.* Cinquième session du Groupe d'information sur le marché alimentaire mondial du Système d'information sur les marchés agricoles (mai 2014).

un petit nombre des questions visées par les négociations. Cet ensemble de questions, communément appelé train de mesures de Bali en raison du lieu où s'est tenue la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC au cours de laquelle l'accord a été conclu, portait sur trois éléments principaux, dont l'achat de produits alimentaires par les gouvernements des pays en développement pour constituer des stocks à des fins de sécurité alimentaire. L'accord de Bali, qui en a résulté, prévoit notamment que, jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée, les membres s'abstiendront de contester, dans le cadre du Mécanisme de règlement des différends de l'OMC, le respect par un membre en développement de ses obligations concernant le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges accordé pour les cultures vivrières essentielles traditionnelles, conformément aux programmes existants de détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire[36].

63. Le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, qui en est désormais à sa cinquième année depuis sa création par le Groupe des Vingt en 2009, appuie des interventions à moyen et à long terme pour faire en sorte que les politiques soient solides et stables et que les investissements agricoles augmentent dans les pays les plus vulnérables. Il prend le relais lorsque les opérations d'urgence se terminent et coopère avec les pays pour les aider à se développer de manière durable et ainsi à mieux s'adapter aux chocs climatiques et politiques et aux aléas du marché à l'avenir. Il vise à accroître la productivité agricole en facilitant l'accès des agriculteurs aux marchés et à renforcer les capacités et les compétences techniques.

64. Le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est piloté par les pays et appuie leurs priorités nationales, qui sont exposées dans leurs plans d'investissements en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Il sert également de mécanisme de coordination des financements des donateurs en faveur des programmes de pays et des investissements durables du secteur privé. Il dispose de deux guichets de financement distincts : l'un pour le secteur public, qui appuie les programmes stratégiques nationaux et régionaux qui résultent de consultations nationales ou régionales de l'ensemble du secteur et d'exercices de planification tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA); et l'autre pour le secteur privé, qui offre des prêts à court et à long terme, garantit des crédits et apporte des capitaux à des activités privées tendant à améliorer le développement agricole et la sécurité alimentaire. À ce jour, 1,2 milliard de dollars ont été reçus : 979,2 millions pour le guichet de financement du secteur public et 238,3 millions pour celui du secteur privé[37].

65. En mars 2014, le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire finançait des projets dans 10 pays[38], où la majorité des bénéficiaires directs étaient des femmes, et 15 projets comportaient des activités relatives à la nutrition pour un montant total d'environ 100 millions de dollars. Le Programme espère atteindre plus de 13 millions de bénéficiaires, principalement des petits exploitants agricoles et leur famille. Les premiers résultats sont très prometteurs : dans certains pays, les revenus ont connu une croissance pouvant aller jusqu'à

---

[36] Le paquet de Bali et ses répercussions pour le commerce et la sécurité alimentaire. Dossier de la FAO sur les politiques commerciales n° 16.

[37] Données accessibles en anglais à l'adresse http://www.gafspfund.org/content/funding.

[38] Burundi, Côte d'Ivoire, Haïti, Libéria, Malawi, Mali, Népal, Sierra Leone, Togo et Yémen.

200 % pour les bénéficiaires du projet, les rendements ont quadruplé, et l'accès aux services de base s'est amélioré grâce à l'augmentation des revenus[39].

VI. Perspectives d'avenir : le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition dans le programme de développement pour l'après-2015

66. Pour éliminer la faim, garantir la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate et rendre l'agriculture et les systèmes alimentaires durables, il faudra adopter une démarche plus intégrée dans de nombreux secteurs. En juillet, le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable a approuvé une proposition d'objectifs de développement durable, notamment une vision intégrée et globale d'un des objectifs proposés qui vise à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ». Cet objectif comporte cinq cibles qui visent à aider les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les nourrissons, les enfants et les petits producteurs alimentaires en éliminant la faim et la malnutrition et en faisant en sorte que chaque personne ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante ainsi qu'aux terres, aux autres ressources productives et intrants, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles. Les pertes et le gaspillage de produits alimentaires ont également été abordés dans le cadre d'un objectif visant à instaurer des modes de consommation et de production durables, dont l'une des cibles tend à réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la vente au détail et du consommateur et à réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte[40].

67. En prévision de la phase de négociations du programme de développement pour l'après-2015 qui se tiendra à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, le Président de l'Assemblée a organisé à sa soixante-huitième session une réunion de haut niveau pour faire le point des différentes initiatives prises au cours de la présente session en vue de l'élaboration de ce programme, afin de fournir aux États Membres et aux autres parties prenantes l'occasion de voir comment ils peuvent contribuer au rapport de synthèse du Secrétaire général, aux travaux de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale et, en particulier, à l'élaboration de ce programme.

68. Un consensus se fait jour selon lequel les mesures en faveur de la sécurité alimentaire entrant dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 devraient coïncider avec celles qui sont prévues dans la Déclaration d'Istanbul et le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés, conçu pour aider les pays les plus pauvres à sortir de la pauvreté. L'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural constituent l'un des huit domaines d'action prioritaires du programme, qui appelle notamment à renforcer les programmes d'aide alimentaire et de protection contre la faim et la malnutrition, à garantir l'accès à des aliments

[39] Global Agriculture and Food Security Programme Fact Sheet: Public and Private Sector Windows. Mars 2014.

[40] Voir http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html.

sains et à une aide alimentaire d'urgence dans tous les pays les moins avancés, à mettre en place des filets de sécurité pour les petits exploitants agricoles pauvres et à consacrer, aux niveaux régional et national, de nouveaux investissements à la recherche dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche et aux infrastructures rurales, à la diffusion des pratiques de référence et des technologies innovantes et viables concernant ces secteurs, ainsi que de conseils en matière de commercialisation, et à assurer un financement structuré et efficace et une sécurité foncière accrue, y compris l'accès et le contrôle des terres par les agricultrices. Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable a fait siennes certaines des principales priorités du Programme d'action d'Istanbul, notamment les objectifs visant à renforcer les capacités et à fournir des moyens de mise en œuvre. Ces objectifs pourraient être poursuivis dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

69. Les objectifs relatifs à la nutrition du programme de développement pour l'après-2015 devraient également tenir compte des cibles définies par l'Assemblée mondiale de la Santé de 2012, qui couvrent toutes les dimensions de la malnutrition et tendent, d'ici à 2025, à : réduire de 40 % le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance; réduire de 50 % l'anémie chez les femmes en âge de procréer; réduire de 30 % l'insuffisance pondérale à la naissance; stopper l'augmentation du pourcentage d'enfants en surcharge pondérale; porter les taux d'allaitement exclusif au sein au cours des six premiers mois de la vie à au moins 50 % et réduire et maintenir au-dessous de 5 % l'émaciation chez l'enfant.

70. Le Groupe de travail ouvert a également proposé des objectifs et des cibles relatifs à la protection, la régénération et la gestion durable des écosystèmes terrestres qui visent notamment à mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité et à la déforestation. La conservation des ressources naturelles essentielles à l'agriculture pourrait faire partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015.

71. Pour réaliser l'objectif tendant à réduire de moitié le nombre de personnes qui souffrent de la faim d'ici à 2015, il faut prendre immédiatement des mesures supplémentaires, notamment dans les pays qui ont fait peu de progrès. Les efforts s'intensifient pour accroître les investissements dans l'agriculture durable, appuyer les petits exploitants agricoles et coopérer à l'échelle mondiale en vue de réduire les pertes et le gaspillage de produits alimentaires, et les résultats sont encourageants. Il sera important, dans le programme de développement pour l'après-2015, de prévoir un cadre cohérent qui garantisse à chacun à court terme la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales sur lesquelles se fondent la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures[41].

VII. Recommandations

72. **Il est essentiel que le programme de développement pour l'après-2015 comprenne un objectif global similaire à l'objectif 2 de la proposition du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et**

41 Voir http://www.fao.org/3/a-i3901f.pdf.

promouvoir une agriculture durable ». Il pourrait également prévoir des cibles tendant à mettre fin à la dégradation des ressources naturelles essentielles à une agriculture durable.

73. **Les objectifs et cibles de développement durable liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire pourraient tendre en priorité à éliminer la faim et la malnutrition, à répondre aux besoins à moyen terme en vue d'assurer la durabilité des systèmes alimentaires et à tenir compte de la nécessité de conserver les ressources naturelles de la planète. À cet égard, les dernières conclusions des rapports établis par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale peuvent fournir des orientations utiles[42].**

74. **Il faut permettre aux pays de déterminer leurs propres stratégies en matière de sécurité alimentaire, qui doivent être formulées au plan national et élaborées grâce à des consultations avec toutes les parties prenantes. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale est bien placé pour leur fournir des conseils adaptés et des outils connexes, notamment à l'appui des évaluations conduites par les pays, associant plusieurs parties prenantes et portant sur les systèmes alimentaires durables, la sécurité alimentaire et la nutrition.**

75. **Tout indique que les futurs changements climatiques vont faire planer de nouvelles menaces d'envergure sur la sécurité alimentaire dans de nombreux pays. Les gouvernements devront faire des recherches et d'autres investissements pour aider les petits exploitants agricoles à s'adapter.**

76. **Des efforts continus seront nécessaires pour améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des pauvres, notamment en renforçant la protection sociale et les filets de sécurité. Ces filets peuvent faciliter l'accès aux produits alimentaires en temps de crise, accélérer la réduction de la dénutrition et, s'ils sont bien conçus, créer une demande et stimuler la production des petits exploitants agricoles.**

[42] Ibid.